

MODÈLE D'UN PLAN DE SÉCURITÉ POUR LA REPRISE DES SPORTS, DES LOISIRS ET DU CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

Les propriétaires, exploitants et organisateurs d'activités sportives, de loisir ou de conditionnement physique doivent élaborer un plan de sécurité pour veiller à ce que toutes les directives et exigences de santé publique pertinentes sont en place pour réduire le risque de transmission de la COVID-19. Le présent modèle a été préparé pour aider les propriétaires, exploitants et organisateurs d'activités à créer un tel plan. Un plan finalisé doit être distribué à tous les employés, bénévoles et participants (athlètes, parents ou tuteurs, entraîneurs, bénévoles et spectateurs) concernés au moyen de plateformes facilement accessibles (ex. site Web public ou page de média social, bulletin de nouvelles inclus avec l'inscription, etc.).

Le modèle comprend des considérations pour vous guider dans votre planification de reprise des sports organisés ou des activités de loisir. Les propriétaires, exploitants et organisateurs d'activités sportives, de loisir ou de conditionnement physique doivent se référer aux directives de santé publique courantes et pertinentes et réviser leurs plans régulièrement pour veiller à rester conforme aux restrictions provinciales ou régionales. Les ressources suivantes devraient être consultées lors de l'élaboration et la révision d'un plan :

- [Cadre d'intervention pour la COVID-19 provincial](#)
- [Mesures de santé publique et restrictions pour la région du BSEO](#)
- [Document d'orientation à l'intention des installations destinées aux sports et aux activités de conditionnement physique récréatives durant la pandémie de COVID-19](#)
- [Sports, loisirs et conditionnement physique – Ressources du BSEO.](#)

Vous pouvez contacter le BSEO au 1-800-267-7120 ou à sportsdesk@eohu.ca pour recevoir de l'aide pour élaborer votre plan. Il est à noter que le BSEO n'approuvera pas les plans écrits des propriétaires, exploitants et organisateurs d'activités sportives, de loisir ou de conditionnement physique.

Renseignements généraux

Nom de l'installation/équipe/entreprise : _____

Date complétée : _____ Date(s) de révision : _____

Liste de contrôle

- Les documents d'orientation pertinents sur le sport ou l'activité physique ont été consultés, y compris ceux de la santé publique, du gouvernement provincial et des organisations sportives provinciales ou nationales (voir la liste ci-dessus).
- Le plan de retour au sport, aux loisirs ou au conditionnement physique en toute sécurité a été élaboré et distribué à tous les employés, bénévoles et participants concernés via les canaux de communication accessibles suivants.
- Un responsable a été désigné pour surveiller les activités et voir à ce que les directives de santé publique soient respectées (inclure les nom et coordonnées) :

Limites de capacité

Considérations : Familiarisez-vous avec les limites de capacité actuelles (notez que celles-ci peuvent changer d'une semaine à l'autre en fonction du niveau de notre région). La présence de spectateurs est-elle permise? Comment vous adaptez-vous (ou assurez-vous que les groupes qui utilisent votre établissement s'adaptent) pour respecter les directives actuelles du gouvernement et de la santé publique concernant la taille des groupes et les rassemblements (ex. établissement d'horaires, cohortes, modification des limites établies pour le nombre de spectateurs / membres de la famille pour chaque joueur si les spectateurs sont autorisés, division des ligues en plus petits groupes, etc.).

Dépistage de la COVID-19, les personnes symptomatiques et cas confirmés ou probables

Considérations : Comment allez-vous dépister activement les participants (ou vous assurer que les groupes font le dépistage de leurs participants)? Comment saurez-vous si un participant a des symptômes potentiels de la COVID-19, comme la fièvre, un mal de gorge, une toux, un écoulement nasal ou de la difficulté à respirer? Avez-vous fourni des renseignements sur l'autosurveillance des symptômes et sur l'auto-évaluation? Quelles procédures avez-vous adoptées si quelqu'un développe des symptômes pendant qu'il ou elle est sur les lieux ou pratique une activité? Conservez-vous un registre d'assiduité et des coordonnées des participants, du personnel ou des bénévoles?

Distanciation physique assurée

Considérations : Comment assurerez-vous la distanciation physique entre les personnes à tout moment? Les activités ont-elles été modifiées pour permettre une distanciation physique adéquate? Les différentes pièces / aires sont-elles aménagées de manière à assurer une distanciation physique (ex. repères visuels, équipement espacé ou bloqué, capacité réduite)? Avez-vous communiqué avec les participants pour les informer des mesures qu'ils peuvent prendre pour assurer la distanciation physique (ex. arriver habillé pour l'activité, ne pas partager le transport avec des personnes en dehors de leur ménage)?

Équipement et articles personnels

Considérations : Quel est votre plan ou politique concernant l'équipement - les participants doivent-ils apporter le leur ou peuvent-ils utiliser l'équipement de l'établissement? Les participants savent-ils qu'ils ne doivent pas partager l'équipement, qu'ils doivent étiqueter clairement leur équipement personnel, ainsi que le nettoyer et le désinfecter après chaque utilisation? Avez-vous établi un processus et fourni des produits pour assurer le nettoyage et la désinfection des équipements partagés?

Couvre-visages et masques

Considérations : Vous êtes-vous familiarisé avec les exigences concernant le port du masque pour votre environnement et vos activités? Comment vous assurerez-vous que les clients portent des masques (couvre-visages)? Comment communiquerez-vous avec les participants pour leur faire savoir quand porter des masques, comment les utiliser correctement et comment nettoyer les masques réutilisables ou jeter les masques à usage unique de manière appropriée?

Hygiène des mains et autres mesures de santé publique

Considérations : Comment vous assurerez-vous que les participants pratiquent une bonne hygiène des mains et observent les autres mesures de santé publique (ex. disposez-vous d'un approvisionnement de désinfectant pour les mains à base d'alcool? Les salles de toilettes sont-elles bien stockées de savon et de serviettes de papier?) Comment allez-vous informer les participants de la bonne étiquette respiratoire et des recommandations visant le nettoyage des mains? Comment vous assurerez-vous que les participants évitent d'applaudir, de crier ou de pratiquer toute autre coutume de célébration?

Autre

Considérations : Y a-t-il d'autres choses dont vous devez tenir compte selon le type de milieu particulier ou d'activité que vous planifiez? Avez-vous consulté les organisations sportives provinciales et nationales et les organes directeurs pour obtenir des exigences ou des conseils supplémentaires?

Pour les exploitants d'installations : Votre entente de location comprend-elle une exigence concernant un plan pour la reprise en toute sécurité du sport, des loisirs et du conditionnement physique? Du personnel sera-t-il sur place dans les installations? Comment saurez-vous si les groupes locataires respectent les mesures et les exigences de santé publique? S'il y a une installation alimentaire sur place, avez-vous un plan qui s'aligne sur les mesures visant ce secteur?